

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 12 (1920)  
**Heft:** 1

**Artikel:** La nouvelle orientation syndicale  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-383291>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



des conventions et à la simple «politique des mouvements de salaire» et d'autre part de contre-poids à l'influence corruptrice du parlementarisme au sein du parti». Cette fédération serait donc quasi le soleil central autour duquel tourneraient le parti et l'Union syndicale comme de vulgaires planètes ou satellites. On nous promet que l'Union syndicale conserverait son indépendance, tandis que l'on sait exactement qu'il s'agit d'une lutte de principe au cours de laquelle l'une des deux organisations doit forcément être vaincue!

La création d'une troisième organisation à côté de celles que nous possédons est un non-sens, une fantaisie absurde, une idée que l'on n'a pas même eue en Russie comme le prouve un article de Sinoviev, paru dernièrement dans la presse du parti:

«Il est inutile de se casser la tête dès aujourd'hui pour savoir quelle forme actuelle (des organisations) sera durable à l'avenir. Notre tâche doit être en ce moment de fixer les relations réciproques qui doivent exister entre le parti, les syndicats et les soviets.»

Tandis que nos adversaires épient le moment favorable pour rompre nos rangs, nous perdons notre temps en controverses académiques sur la meilleure forme à donner au mouvement ouvrier.

Les élections au Conseil national ont amené une majorité bourgeoise incontestable. Ce serait le comble de l'erreur de vouloir se figurer que cette majorité se laisserait effrayer par quelques phrases. On constate au contraire que le galop social qui a duré quelque temps, est devenu un galop réactionnaire. Nous ne nous trompons certainement pas en admettant que ce changement d'attitude est l'une des conséquences des dernières grèves de Bâle et Zurich, et dont le résultat fut une victoire de la bourgeoisie et un affaiblissement considérable de la force des travailleurs.

La conquête de la semaine de 48 heures était envisagée, il y a six mois, comme un succès médiocre; il était superflu de faire de grands efforts en sa faveur (certaines unions locales refusaient même d'organiser des manifestations de propagande); il fallait concentrer désormais toute sa force pour le bouleversement intégral de la société bourgeoise.

Aujourd'hui on commence, il est vrai; à changer d'avis. Jamais il ne fut plus urgent de rassembler nos forces. Les questions de tactique et de principe préoccupent même les patrons; ils cherchent à les solutionner à leur profit en créant des secrétariats ouvriers libéraux à St-Gall, à Lucerne et ailleurs encore. La Confédération vient d'accorder aux chrétiens-sociaux une subvention annuelle de 25,000 fr. pour qu'ils puissent travailler avec succès contre nous. Il est évident que par tous ces moyens l'on ne parviendra pas à anéantir le mouvement ouvrier, mais on peut le gêner, au moment voulu, à un point vulnérable. Mais tous ces efforts, nous les ignorons comme nous ignorons qu'à Bâle et à Zurich se trouvent encore des milliers d'ouvriers inorganisés ou tout au moins indifférents à notre but, tandis que nous discutons passionnément sur la «dictature du prolétariat», comme si c'était là notre tâche la plus immédiate.

Cependant, le plus grand idéaliste ne saurait se détacher des contingences terrestres. Comme l'Union syndicale se place sur le terrain des réalités et qu'elle ne veut rien savoir de ces plans fantastiques, elle doit être discréditée. Si l'on disait crument qu'elle doit disparaître parce qu'elle est contre la dictature du prolétariat, personne n'en serait impressionné dans les milieux syndiqués. Aussi, on croit agir plus habilement en écrivant dans les journaux suisses allemands du parti sous le couvert d'une «correspondance syndicale zurichoi-

se»: «Les industriels savent profiter des circonstances et ont au moins sur l'Union syndicale l'avantage de ne manquer aucune occasion.» On évite évidemment de dire quelles occasions furent manquées! L'auteur, veut-il parler des occasions de déclencher des actions en masses ou celles de faire accepter de «petites réformes» comme il dit dédaigneusement «qui ne font que prolonger les souffrances des ouvriers»? En tout cas, il y a un gouffre entre la phraséologie extrémiste et la pratique extrémiste, personne ne le contestera. Ce sont justement les adversaires de toute réforme qui reprochent à l'Union syndicale de manquer d'initiative dans les questions de prévoyance aux chômeurs, du placement des ouvriers, des communautés du travail, des conseils d'ouvriers et de la socialisation. Toutes ces questions ne sont nullement révolutionnaires, mais purement réformistes. D'ailleurs, nous n'avons pas besoin de nous défendre contre ces accusations, chacun est fixé à leur sujet. Par contre, il est remarquable de voir chaque fois que l'on essaye de mettre en discussion un problème de politique sociale ou économique, nos amis extrémistes railler notre «socialisme de secours aux indigents» et rendre impossible tout travail pratique. Ce qui ne les empêche pas d'en accepter les effets tout en le critiquant, il est vrai. Une discussion plus approfondie sur ce sujet serait dans l'intérêt général du mouvement, mais, aujourd'hui, elle est impossible. Des discussions de ce genre étant sabotées par des phrases creuses.

Quand les Unions ouvrières de Bâle et Zurich convoquèrent leur conférence, on ne pouvait douter de leur intention, bien qu'elles l'eussent masquée en portant à l'ordre du jour des questions pressantes soi-disant négligées par l'Union syndicale; mais on eut soin de n'en pas parler «faute de temps suffisant». Par contre, on en prit d'autant plus pour traiter le thème favori: «Union syndicale suisse et unions ouvrières».

Deux choses ont avant tout le don de déplaire aux Bâlois et aux Zurichois: La proportion des voix accordées aux comités centraux à la commission syndicale et la froideur marquée par celle-ci pour toute tactique de trouble chère à quelques unions.

Il nous est impossible d'entrer dans les détails du problème présenté ici, nous remarquons cependant que des conférences précédentes se sont déjà occupées du droit de collaboration des unions. Lors d'une conférence des secrétaires ouvriers du 26 décembre 1916, Schneider, de Bâle, proposa entre autres: «Les secrétaires ouvriers doivent être régulièrement invités à participer aux séances de la commission syndicale; un représentant de chaque secrétariat, ayant voix consultative aux discussions, sera délégué aux séances.» Non seulement le congrès syndical accepta cette proposition, mais il accorda encore aux secrétaires le droit de vote. Malgré tout, on pourrait discuter aujourd'hui encore, de quelle façon on pourrait accorder aux unions ouvrières des droits encore plus étendus.

L'attitude générale des unions à l'encontre des fédérations est une toute autre question. La conférence du 7 décembre accepta une résolution ayant la teneur suivante:

«Reconnaissant qu'une organisation uniforme de toute la classe ouvrière suisse peut seule conduire le mouvement ouvrier de la phase des luttes de salaire syndicales à la lutte directe pour atteindre le but final socialiste, les unions représentées le 7 décembre à Olten, se déclarent d'accord avec la création d'une Fédération des unions ouvrières suisses.

